

**REUNION DE LA CLE DU TONNERROIS DU 17 JUILLET 2018**

**DATE A RETENIR DÈS MAINTENANT :**

18/10/2018 : Assises de l'Énergie – thème « L'autoconsommation des énergies »  
Skénéteau à Monéteau

L'an deux mil dix-huit, le mardi dix-sept juillet à dix-huit heures, la Commission Locale d'Énergies du Tonnerrois (CLET) du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY), régulièrement convoquée, s'est réunie à EPINEUIL, Salle André Durand, rue de la Poterne, sous la coprésidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, et de Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-président du SDEY.

Convocation du 26.06.2018.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires**

Thierry MALON, Jacky LEJAY, Christian LE BAIL, Pascal VEAUX, José DE PINHO, Gilles SACKPEY, Claude DEPUYDT, Philippe OSAER, Jean-Marie JOBLIN, Martine GAULT, Céline BOHAJUC, Maurice JAMBON, Joël RINTJEMA, Rémi GAUTHERON, André MLYNARCZYK, Bernard FOREY, Gérard SOULIER, Patrick LORNE, Paul DE DEMO, Jean-Pierre BOUILHAC, Jean-Claude GASNIER.

**Délégués suppléants**

Laurent DURLLOT, Raymond HARDY, Jacques BERCIER.

**Etaient absents :**

**Délégués titulaires**

Christian LETORT, Luc COLNOT, Sylvie CHAMBRIS (excusée) Philippe THINEY, Sébastien PION, Damien ROUSSEL, Gilles FORGEOT, Sébastien PODOR, Patrick PREVOST, Mathieu MONNOT, Patrick GIRAULT, Jean-Michel REMY, Pierrette GIBIER, Gilles GERBERT, Eric KLOETZLEN, Yves ROUGET, Michel BLONDEAU (excusé), Marie-Laure COLLON, Hervé PASCAULT, Ludovic BAUDOT (excusé), Georges REMY, Florent CAMUS, Eric DURNEY, Dominique PROT, Emeric ROZE, Alexis CHALLOY, Jean-Pierre ROZE, Gérard ROUGIER, Matthias MANGANELLI (excusé), Jean-Louis INOT, Gérard COURCELLES, Eliane THOMAS, Vincent FOREY, Charly JOUAN, Dominique KUNLIN, François BOISE, Jean-Louis MARONNAT, Martial MAROLLES, Jean-Claude RUND, Sébastien SABOURIN, Dominique AGUILAR (excusée), Odile MATHIEU, Régis LHOMME, Marc DUBOIS, Benoit BLANDIN (excusé), Yves HUGOT, Anthony BELLEGANTE, Josiane ALPHONZAIER, Christian PICQ, Rémy SEGAERT.

**Etaient présents également :**

Delphine GRIFFON, Maire de TRICHEY ; Raymond DEPUYDT, Maire de CARISEY ; Jean-Louis BOLLENOT, Maire de CHENEY ; Robert HERBERT, Maire de FULVY.



Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-président du SDEY, salue la présence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée et présente les excuses de Monsieur Michel BLONDEAU, Animateur de la CLET.

Il remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués : Madame Émeline RIMBAULT (Directrice du Service des CLE SDEY), Madame Fabienne HERRMANN (Secrétaire CLET SDEY), Madame Karen GUYOT (Chargée d'affaires CLET SDEY), Monsieur Gérard FRANÇOIS (Contrôleur de travaux SDEY) ; Madame Sandrine DELAGE (Responsable service Eclairage Public SDEY), Monsieur Aron DE AMARO (Technicien au service Eclairage Public du SDEY), Madame Aurélie ROSSIGNOL (Responsable service Energies SDEY), Monsieur Gaspard HÉTÉRIER (Conseiller en Energie Partagé), Madame Léa RONG (Chargée de mission Territoires Intelligents et Innovations SDEY), Monsieur Marc BRUNEAU (Société TPIL), Monsieur Jean-Michel LEDEUIL (Société CITEOS).

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY. L'accent sera mis sur les nouveaux services du SDEY dans le cadre de la maîtrise de l'énergie :

1. Actualités du SDEY
2. Travaux
3. Questions diverses.

Le Président présente aux délégués les agents nouvellement recrutés au sein des services du SDEY : Monsieur Gaspard HÉTÉRIER a rejoint le service Energies en qualité de Conseiller en Energie Partagé ; Madame Sandrine DELAGE est désormais la responsable du service Eclairage Public, après avoir travaillé pour des entreprises privées de travaux publics; Monsieur Gérard FRANÇOIS est contrôleur des travaux avec la mission principale de veiller à la bonne réalisation des tranchées. Il était auparavant au Conseil Départemental ; Madame Léa RONG, ingénieure venue du Canada, aura la tâche de développer cette compétence sur le territoire icaunais.

### 1 - ACTUALITES DU SDEY

**Optimisation énergétique** (présenté par Aurélie ROSSIGNOL, responsable du Service Energies, et par Gaspard HÉTÉRIER, Conseiller en Energie Partagé)

Deux thèmes sont abordés : le CEP et le groupement d'achat d'énergies

Madame Aurélie ROSSIGNOL précise que désormais deux conseillers en énergie sont présents sur le territoire Gaspard HÉTÉRIER et elle-même. Puis une présentation voulue plus interactive du power point joint en annexe 1 est faite par les deux conseillers : les points développés portent sur la part émise par les bâtiments dans les 333 millions de tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> en France, l'exploitation d'un bâtiment tertiaire, le conseil en énergie partagé et le matériel disponible dans le service pour réaliser sa mission, le règlement financier.



Madame Aurélie ROSSIGNOL termine l'intervention du service Energies par une présentation du groupement d'achat d'énergies et des futurs marchés pour les années 2020-2021-2022 (électricité) et 2020-2021 (gaz) (*power point joint en annexe 2*). Un message électronique a été adressé aux communes pour les informer de ces futurs marchés et des procédures à suivre si elles sont concernées et intéressées pour adhérer au groupement régional qui compte à ce jour plus de 1000 membres et concerne 17 000 contrats.

Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC demande quelles sont les démarches à suivre par les communes déjà adhérentes (le marché se termine fin décembre 2019). Madame Aurélie ROSSIGNOL précise qu'un document de confirmation d'adhésion leurs sera envoyé prochainement.

Monsieur Jacques BERCIER, Maire de VILLIERS LES HAUTS, demande si seul le gaz de ville est concerné. La réponse apportée est oui.

#### **Point sur les bornes de recharge** (*présenté par Jean-Noël LOURY, Président du SDEY*)

A ce jour, l'Yonne compte 114 bornes de charges en service ou en cours de raccordement soit 212 points de charges et 146 abonnés sur le réseau SDEY

Le Président rappelle, qu'il y a peu, l'Yonne passait pour un hurluberlu lorsqu'elle a présenté son projet de développement de bornes de recharge. Or la voiture électrique sera bientôt un outil démocratisé. Le département de l'Yonne est maintenant bien maillé en bornes de recharge. Il évoque également le développement à venir de la voiture hydrogène dont l'autonomie est de 600 à 800 km.

Il aborde ensuite l'aide financière d'un montant de 2 700 € du SDEY pour l'achat par une collectivité locale de son premier véhicule électrique. Une aide identique pour l'acquisition d'un deuxième véhicule est possible si ce dernier est dédié en partie à l'auto-partage.

Un échange s'instaure ensuite dans la salle sur l'utilisation des bornes électriques. Le Président insiste sur l'utilité des bornes pour le transit routier de passage. Monsieur Raymond DEPUYDT, Maire de CARISEY, questionne le Président sur le financement de l'investissement et du fonctionnement desdites bornes et le restant à charge des communes. Pour sa commune, cette participation au fonctionnement a conduit au refus de l'installation d'une borne, la charge financière étant trop lourde (400€/an) et l'intérêt direct pour les habitants de la commune n'étant pas probant. Le Président lui répond que l'utilité de la borne est davantage pour les gens de passage dans la commune.

#### **Point sur la résorption des zones blanches** (*présenté par Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-Président du SDEY*)

Avant de développer ce point, Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-Président du SDEY, tient à préciser que la résorption des zones blanches n'entraîne pas dans les compétences du SDEY. Mais appelé par le Préfet, le SDEY s'est lancé dans ce projet financé par l'Etat mais qui a coûté cependant près de 800.000 € au SDEY (frais de personnel, administratifs et d'investissement) mais tout cela pour le bien du département.

Il fait ensuite un point d'étape au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :



- 25 pylônes commandés
- 24 sites construits dont 13 pylônes actifs qui émettent au 1<sup>er</sup> juillet 2018

Quatre sites sont à construire d'ici fin 2018 : ANNAY SUR SEREIN, SAINTE VERTU, PRUNOY et DICY. Solder les opérations au 31 décembre 2018, tel est le souhait du SDEY et de la Commune de Charny Orée de Puisaye.

Le projet « 1300 sites » écotouristiques dans lequel s'inscrivent Guédelon et le Centre équestre de Chevillon, le lac du Bourdon, a été validé par l'Etat et repris en maîtrise d'ouvrage par les opérateurs de téléphonie mobile.

Suite aux nouvelles campagnes de mesure, sept communes sont classées en zone blanches : VIREAUX/STIGNY/NUITS SUR ARMANÇON/GRIMAULT/ESCAMPS/ASQUINS/BOIS D'ARCY. Ce classement a été validé par l'Etat et repris en maîtrise d'ouvrage par les opérateurs de téléphonie mobile ou par la CC Tonnerrois en Bourgogne.

Monsieur Raymond DEPUYDT, Maire de CARISEY, souligne que sur les 24 sites, seuls 13 sont actifs. Les opérateurs ont 6 mois pour s'installer lui est-il précisé.

Il est abordé ensuite le cas des zones grises. Toutes les communes ont reçu récemment un appel à recensement par voie électronique.

## 2 - TRAVAUX

*(présenté par Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-Président du SDEY)*

Un document a été remis aux délégués en début de séance intitulé « état des travaux et demandes de travaux en cours ». Ce document n'apporte aucune question ou observation de la part des délégués.

Monsieur Gérard FRANÇOIS, contrôleur des travaux au SDEY, détaille ses missions et informe les délégués qu'il fera également des visites de chantiers inopinées en plus des visites régulières et programmées.

Madame Sandrine DELAGE, responsable du service Eclairage Public, se présente et présente son service.

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, après avoir rappelé que l'éclairage public est un outil communicant, énumère les avantages de la LED : garantie 5 ans, jusqu'à 2/3 de la consommation électrique en moins.

De nombreuses explications sur l'éclairage public LED sont données tant par les délégués, le Président que Monsieur Jean-Michel LEDEUIL de la Société CITEOS, adjudicataire du marché actuel EP sur le Tonnerrois.

## 3 - QUESTIONS DIVERSES

La Président donne deux informations aux délégués.



**Renouvellement des marchés de travaux et de maintenance :**

- Fin des marchés publics actuels de travaux au 31 décembre 2018

- Prochain marchés publics de travaux et maintenance :

15 juin 2018 : date limite de remise des offres des entreprises

25 juillet 2018 : réunion de la commission d'appel d'offres et attribution

26 juillet 2018 : délibération en Comité Départemental autorisant le Président à signer les marchés.

**Assises de l'énergie** – thème « l'autoconsommation des énergies »


Le 18 octobre 2018 de 10 h à 12 heures au Skénéteau à MONETEAU.

L'ordre du jour étant épuisé, Messieurs Jean-Noël LOURY et Jean-Pierre BOUILHAC lèvent la séance à 19 h 30 après avoir remercié la commune d'EPINEUIL de son hospitalité.

TONNERRE, le 18 juillet 2018.

Le Vice-Président du SDEY  
**Jean-Pierre BOUILHAC**

Cycle de vie en 3 grandes étapes :

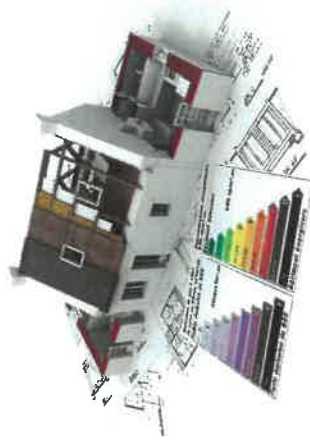
- 1) Etudes et assistance 
- 2) Construction 
- 3) Exploitation et maintenance technique 

**Question :**

Quel est le % des coûts dédiés à l'exploitation ?

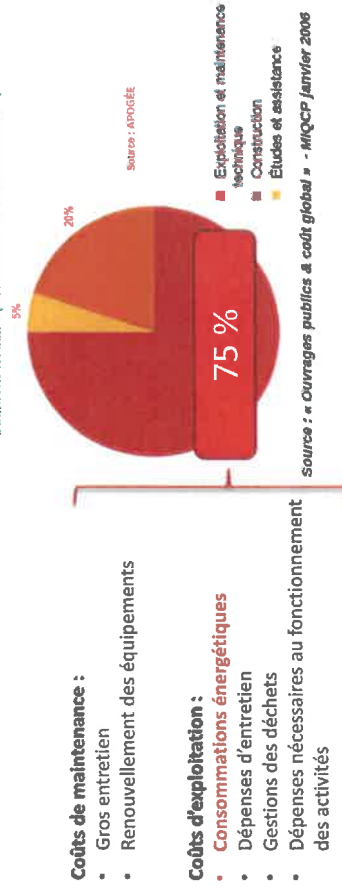
3

## Conseiller en Energie Partagé CEP



1

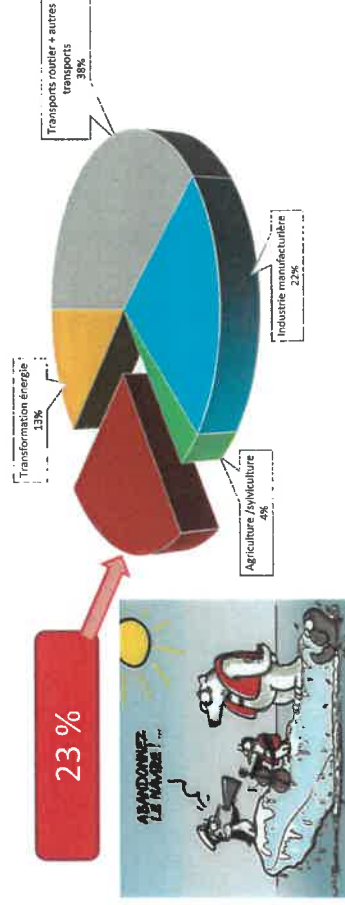
Répartition moyenne des types de coûts sur le cycle de vie d'un bâtiment tertiaire (hors foncier et frais financiers)



4

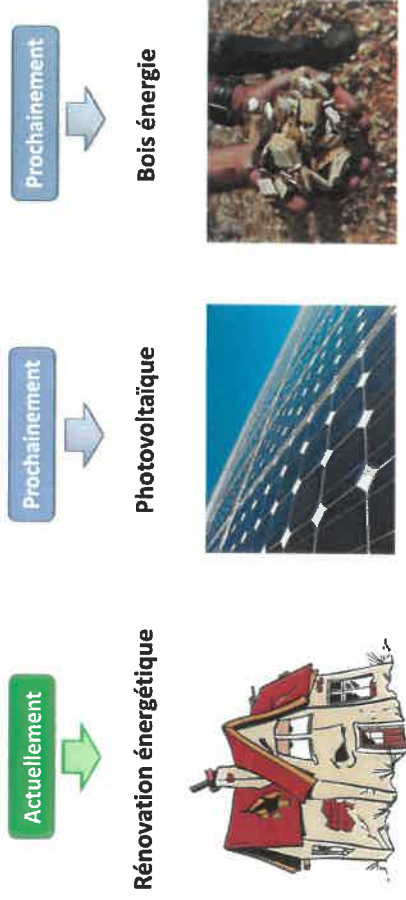
En France : 333 millions de tonnes d'émission de CO<sub>2</sub>.

Part émise par les bâtiments ?



2

## Conseil en Energie Partagé - CEP



7

## Et dans le budget ?

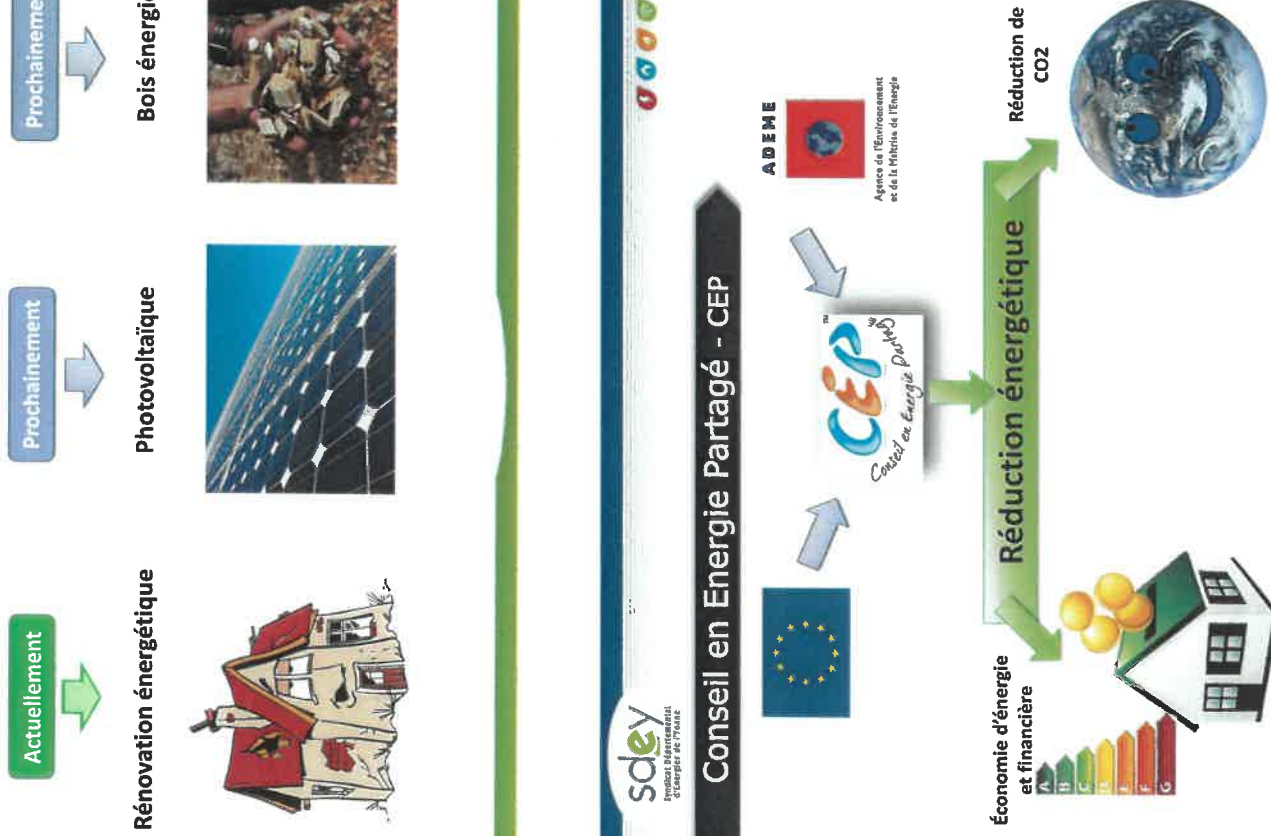


Quel est le poids de l'énergie dans le budget de fonctionnement ?

10 à 15 %

5

## Conseil en Energie Partagé - CEP



8

## Solution ?

C.E.P. : Conseil en Energie Partagé



Cibler les actions les plus efficaces et rentables



Diminuer la consommation d'énergie des bâtiments communaux.

6

## CEP : Règlement financier

### Cotisation annuelle

Communes :  
0,4 €/hab./an  
EPCI :  
Forfait entre 1200 et 2000 €/an

### Subvention Sur les pré-diagnosics

80%

### Exemple : commune de 450 habitants - 3 bâtiments

Total dépenses  
engagées

7 700 €

Subventions  
(environ 80 %)

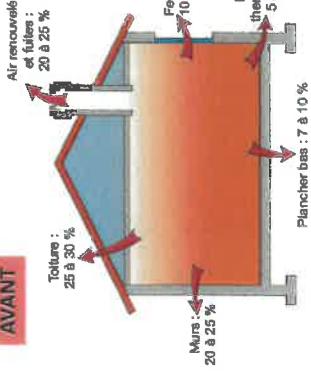
6 380 €

Part communale  
(environ 20 %)

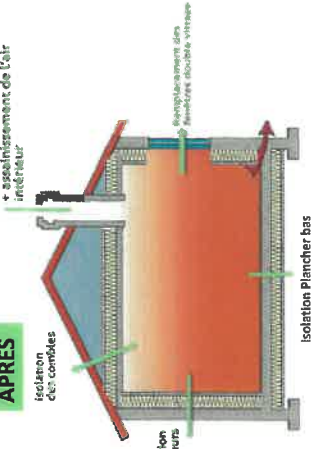
1 320 €

## Exemple d'une commune en « CEP »

### AVANT



### APRES



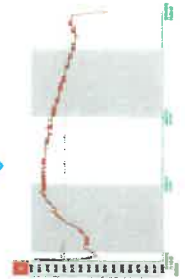
Exemple «Mairie»	Avant	Après
Consommation (kWhEP/m <sup>2</sup> /an)	D 190	B 65
Emissions de GES (kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	6	2
Factures énergétiques annuelles €/an		- 63 %

## Matériels - CEP

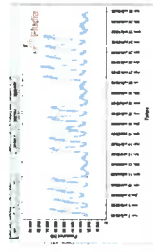
### Caméra thermique



### Sondes de température



### Sondes de courbe de charge





## Groupement d'achat

### Quels sont les objectifs du groupement d'achat?

- ➔ Mutualiser les achats afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires
- ➔ Obtenir des tarifs maîtrisés sur la durée des marchés
- ➔ Ajuster les coûts relatifs à l'abonnement, l'énergie.
- ➔ Apporter l'expertise et les compétences des syndicats relatives au marché de l'énergie.



Pour la Région :  
Plus de 1 000 membres  
17 000 contrats

Pour l'Yonne :  
1 interlocuteur dédié le SDEY  
71 membres  
300 contrats

## Groupement d'achat

### Conditions d'adhésion ?

Electricité : contrats de + 36 kVA  
Gaz : sans seuil de consommation

### Comment adhérer ?

- 1 Délibération + signature l'acte constitutif
- 2 Signature du mandat + fichier de collecte complété



Tous les documents doivent être retournés  
avant le 15/12/2018

## Groupement d'achat

### Pourquoi un groupement d'achat d'énergie ?

➔ Aider les acheteurs publics à faire face à une nouvelle obligation :

Appliquer les procédures de marchés publics pour choisir un fournisseur d'énergie.